

Le canton de Schaffhouse dit oui à la nouvelle loi sur l'énergie

Avec plus de 60 % des voix, la population du canton de Schaffhouse a accepté la nouvelle loi sur l'énergie. La création d'une loi sur l'énergie permet de regrouper dans un texte unique les dispositions relatives à l'énergie contenues jusqu'alors dans la loi sur les constructions et la loi sur l'électricité. Grâce à cette nouvelle structure claire et ordonnée, les prescriptions en matière d'énergie seront plus faciles à consulter et à comprendre.

Outre la mise en œuvre des prescriptions fédérales – telles que l'accélération du développement de la production d'électricité renouvelable, l'installation de panneaux solaires sur les grandes surfaces de toiture et les infrastructures, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2050 –, la nouvelle loi sur l'énergie met l'accent sur des aspects spécifiques. Elle vise notamment à promouvoir l'utilisation de la chaleur résiduelle et de l'énergie éolienne (notamment par l'introduction d'une taxe sur le vent).